

FONDS D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES (CLI)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2019

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Fonds d'obligations internationales (CLI) (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité avec l'aide d'un comité d'audit, lequel examine les états financiers et en recommande l'approbation par le conseil. Le comité d'audit rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du Fonds

Le président et chef de la direction,



Barry McInerney

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 3 juin 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des porteurs de titres du Fonds d'obligations internationales (CLI) (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2019 et 2018, et les états du résultat global, les états de l'évolution de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mars 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations obtenues, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 S.E.N.C.R.L./S.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 3 juin 2019

FONDS D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES (CLI)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2019

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En milliers (sauf les montants par titre)
Au 31 mars

	2019 \$	2018 \$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	89 989	84 464
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 736	1 768
Intérêts courus à recevoir	507	532
Sommes à recevoir pour placements vendus	795	8
Sommes à recevoir pour titres émis	—	—
Total de l'actif	98 027	86 772
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	758	—
Sommes à payer pour titres rachetés	—	—
Total du passif	758	—
Actif net attribuable aux porteurs de titres	97 269	86 772
Actif net attribuable aux porteurs de titres, par série (note 3)		
Série R	97 269	86 772
Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre (note 3)		
Série R	10,29	10,28

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers (sauf les montants par titre)

	2019 \$	2018 \$
Revenus		
Revenu d'intérêts	1 772	1 599
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(129)	(1 092)
Profit (perte) net(te) latent(e)	491	3 618
Total des revenus (pertes)	2 134	4 125
Charges (note 6)		
Intérêts débiteurs	4	2
Frais du Comité d'examen indépendant	—	—
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	4	2
Charges absorbées par le gestionnaire	—	—
Charges nettes	4	2
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	2 130	4 123
Impôt étranger retenu à la source	—	—
Impôt étranger sur le résultat payé (recouvré)	—	—
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	2 130	4 123
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par série		
Série R	2 130	4 123
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre		
Série R	0,23	0,50

FONDS D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES (CLI)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2019

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers

	2019	2018
	Série R	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES	\$	
À l'ouverture	86 772	77 048
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	2 130	4 123
Distributions aux porteurs de titres :		
Revenu de placement	(1 785)	(1 550)
Gains en capital	—	—
Total des distributions aux porteurs de titres	(1 785)	(1 550)
Opérations sur les titres :		
Produit de l'émission de titres	18 806	14 819
Réinvestissement des distributions	248	231
Paievements au rachat de titres	(8 902)	(7 899)
Total des opérations sur les titres	10 152	7 151
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	10 497	9 724
À la clôture	97 269	86 772

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	8 439	7 716
Émis	1 880	1 483
Réinvestissement des distributions	24	23
Rachetés	(887)	(783)
Titres en circulation, à la clôture	9 456	8 439

FONDS D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES (CLI)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2019

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (note 1)
En milliers

	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	2 130	4 123
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	173	817
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(491)	(3 618)
Achat de placements	(25 449)	(33 798)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	20 176	21 330
Variation des intérêts courus à recevoir	25	(101)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	(3 436)	(11 247)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	18 806	14 819
Paievements au rachat de titres	(8 902)	(7 899)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(1 537)	(1 319)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	8 367	5 601

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 931	(5 646)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	1 768	7 074
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	37	340
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	6 736	1 768

Trésorerie	6 736	1 768
Équivalents de trésorerie	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	6 736	1 768

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

Dividendes reçus	—	—
Impôts étrangers payés	—	—
Intérêts reçus	1 797	1 498
Intérêts versés	4	2

FONDS D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES (CLI)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2019

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 31 mars 2019

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
OBLIGATIONS					
Alliander NV, taux variable 30-06-2066, perpétuelles	Pays-Bas	Sociétés – Non convertibles	600 000 EUR	908	900
Allianz SE, taux variable 29-10-2049, rachetables 2023	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	1 200 000 EUR	1 858	2 029
AT&T Inc. 2,35 % 05-09-2029, rachetables 2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 200 000 EUR	1 909	1 849
AXA SA, taux variable 17-01-2047, rachetables 2027	France	Sociétés – Non convertibles	1 360 000 USD	1 798	1 874
Barclays PLC 1,88 % 08-12-2023	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	1 500 000 EUR	2 127	2 315
Bayer Capital Corp. 0,63 % 15-12-22, rachetables 2022	Pays-Bas	Sociétés – Convertibles	400 000 EUR	614	605
BNP Paribas SA 0,37 % 28-02-2023	France	Sociétés – Non convertibles	200 000 000 JPY	2 356	2 386
BPCE SA 1,13 % 18-01-2023	France	Sociétés – Non convertibles	800 000 EUR	1 116	1 223
The Coca-Cola Co. 1,10 % 02-09-2036	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	400 000 EUR	580	585
Cooperatieve Rabobank U.A., taux variable 10-04-2029, rachetables 2024	Pays-Bas	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 USD	1 271	1 325
Corporación Andina de Fomento 2,125 % 27-09-2021	Supranationales	s.o.	2 500 000 USD	3 297	3 273
Demeter Investments BV for Zurich Insurance Co. Ltd., taux variable 01-06-2048	Suisse	Sociétés – Non convertibles	900 000 USD	1 129	1 217
Deutschland Republic 4,75 % 04-07-2034	Allemagne	Gouvernements étrangers	400 000 EUR	1 046	1 014
Development Bank of Japan Inc. 1,70 % 20-09-2022	Japon	Gouvernements étrangers	50 000 000 JPY	680	641
Development Bank of Japan Inc. 1,05 % 20-06-2023	Japon	Gouvernements étrangers	150 000 000 JPY	2 007	1 895
Development Bank of Japan Inc. 2,30 % 19-03-2026	Japon	Gouvernements étrangers	20 000 000 JPY	286	280
Enel Finance International NV 1,13 % 16-09-2026, rachetables 2026	Italie	Sociétés – Non convertibles	2 424 000 EUR	3 574	3 657
ENGIE SA 0,88 % 27-03-2024, rachetables 2023	France	Sociétés – Non convertibles	800 000 EUR	1 134	1 239
Eni SPA 4,00 % 12-09-2023	Italie	Sociétés – Non convertibles	1 400 000 USD	1 836	1 913
Export-Import Bank of Korea 0,63 % 11-07-2023	Corée du Sud	Sociétés – Non convertibles	1 320 000 EUR	2 020	2 016
Gouvernement de l'Australie 2,75 % 21-04-2024	Australie	Gouvernements étrangers	700 000 AUD	701	707
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-06-2022	Canada	Gouvernement fédéral	1 210 000	1 348	1 255
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-09-2023	Canada	Gouvernement fédéral	1 500 000	1 508	1 531
Gouvernement du Canada 2,25 % 01-06-2025	Canada	Gouvernement fédéral	1 100 000	1 219	1 145
Gouvernement du Canada 5,00 % 01-06-2037	Canada	Gouvernement fédéral	370 000	577	549
Gouvernement du Japon 0,10 % 20-06-2027	Japon	Gouvernements étrangers	150 000 000 JPY	1 787	1 852
Gouvernement du Japon 0,10 % 20-12-2027	Japon	Gouvernements étrangers	50 000 000 JPY	592	617
Gouvernement du Japon 1,60 % 20-06-2030	Japon	Gouvernements étrangers	100 000 000 JPY	1 364	1 426
Gouvernement du Japon 1,20 % 20-09-2035	Japon	Gouvernements étrangers	123 000 000 JPY	1 588	1 722
Gouvernement du Japon 1,50 % 20-12-2044	Japon	Gouvernements étrangers	55 000 000 JPY	925	832
Gouvernement du Japon 0,30 % 20-06-2046	Japon	Gouvernements étrangers	100 000 000 JPY	1 264	1 153
Gouvernement du Mexique 0,60 % 20-04-2023	Mexique	Gouvernements étrangers	100 000 000 JPY	1 177	1 211
Gouvernement de l'Espagne 0,40 % 30-04-2022	Espagne	Gouvernements étrangers	540 000 EUR	849	825
Gouvernement de l'Espagne 2,15 % 31-10-2025	Espagne	Gouvernements étrangers	1 330 000 EUR	2 116	2 206
Gouvernement du Royaume-Uni 4,75 % 07-12-2030	Royaume-Uni	Gouvernements étrangers	400 000 GBP	1 016	974
Groupe ING NV (ING) 3,15 % 29-03-2022	Pays-Bas	Sociétés – Non convertibles	600 000 USD	799	803
Lloyds Banking Group PLC 0,65 % 30-05-2023	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	200 000 000 JPY	2 331	2 398
Lloyds Banking Group PLC 3,90 % 12-03-2024	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	750 000 USD	999	1 018
Marsh & McLennan Companies Inc. 1,98 % 21-03-2030, rachetables 2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	850 000 EUR	1 280	1 309
Portugal Obrigações do Tesouro 4,80 % 15-06-2020	Portugal	Gouvernements étrangers	980 000 EUR	1 603	1 561
SCOR SE 5,25 % 13-03-2067, perpétuelles, rachetables 2029	France	Sociétés – Non convertibles	2 200 000 USD	2 858	2 516
Siemens Financieringsmaatschappij NV 3,30 % 15-09-2046	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	1 100 000 USD	1 408	1 337
Obligation du gouvernement de l'Espagne 2,75 % 31-10-2024	Espagne	Gouvernements étrangers	900 000 EUR	1 473	1 531
Sumitomo Life Insurance Co., taux variable 14-09-2077, rachetables 2027	Japon	Sociétés – Non convertibles	1 700 000 USD	2 048	2 216

FONDS D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES (CLI)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2019

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2019

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
OBLIGATIONS (suite)					
Thermo Fisher Scientific Inc.					
2,88 % 24-07-2037, rachetables 2037	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	300 000 EUR	436	497
Total SA, taux variable 04-04-2068, rachetables 2024	France	Sociétés – Non convertibles	500 000 EUR	755	753
Obligations du Trésor du Royaume-Uni 1,75 % 22-07-2019	Royaume-Uni	Gouvernements étrangers	1 530 000 GBP	2 605	2 670
Obligations du Trésor du Royaume-Uni					
0,75 % 22-07-2023, rachetables 2019	Royaume-Uni	Gouvernements étrangers	2 100 000 GBP	3 638	3 660
Obligations du Trésor du Royaume-Uni 2,00 % 07-09-2025	Royaume-Uni	Gouvernements étrangers	300 000 GBP	585	563
Obligations du Trésor du Royaume-Uni 4,50 % 07-09-2034	Royaume-Uni	Gouvernements étrangers	755 000 GBP	1 945	1 892
Obligations du Trésor des États-Unis 1,00 % 15-11-2019	États-Unis	Gouvernements étrangers	400 000 USD	537	530
Obligations du Trésor des États-Unis 2,50 % 31-05-2020	États-Unis	Gouvernements étrangers	1 150 000 USD	1 538	1 539
Obligations du Trésor des États-Unis 1,13 % 28-02-2021	États-Unis	Gouvernements étrangers	2 400 000 USD	2 968	3 137
Obligations du Trésor des États-Unis 1,88 % 31-03-2022	États-Unis	Gouvernements étrangers	830 000 USD	1 127	1 098
Obligations du Trésor des États-Unis 2,63 % 28-02-2023	États-Unis	Gouvernements étrangers	1 000 000 USD	1 345	1 357
Obligations du Trésor des États-Unis 1,75 % 15-05-2023	États-Unis	Gouvernements étrangers	1 300 000 USD	1 699	1 704
Obligations du Trésor des États-Unis 2,13 % 29-02-2024	États-Unis	Gouvernements étrangers	900 000 USD	1 199	1 196
Obligations du Trésor des États-Unis 2,88 % 30-04-2025	États-Unis	Gouvernements étrangers	1 200 000 USD	1 531	1 658
Verizon Communications Inc. 1,88 % 26-10-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	800 000 EUR	1 177	1 276
VF Corp. 0,625 % 20-09-2023, rachetables 2023	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 000 000 EUR	1 464	1 529
Total des obligations				88 925	89 989
Coûts de transaction				–	–
Total des placements				88 925	89 989
Trésorerie et équivalents de trésorerie					6 736
Autres éléments d'actif moins le passif					544
Total de l'actif net					97 269

FONDS D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES (CLI)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2019

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 mars 2019	
Répartition du portefeuille	% de la VL
Obligations	92,5
Trésorerie et placements à court terme	6,9
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6

Répartition régionale	% de la VL
États-Unis	19,8
Royaume-Uni	15,9
Japon	13,0
France	10,3
Trésorerie et placements à court terme	6,9
Italie	5,7
Espagne	4,7
Canada	4,6
Allemagne	4,5
Pays-Bas	3,7
Venezuela	3,4
Corée du Sud	2,1
Portugal	1,6
Suisse	1,3
Mexique	1,2
Autres	0,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6

Répartition sectorielle	% de la VL
Obligations d'État étrangères	42,6
Obligations de sociétés	41,9
Trésorerie et placements à court terme	6,9
Obligations fédérales	4,6
Obligations supranationales	3,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6

31 mars 2018	
Répartition du portefeuille	% de la VL
Obligations	97,3
Trésorerie et placements à court terme	2,0
Autres éléments d'actif (de passif)	0,7

Répartition régionale	% de la VL
États-Unis	27,5
Japon	16,5
France	14,1
Allemagne	7,2
Royaume-Uni	6,9
Espagne	4,6
Portugal	4,5
Italie	4,3
Pays-Bas	4,0
Venezuela	3,6
Canada	3,3
Trésorerie et placements à court terme	2,0
Australie	0,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,7

Répartition sectorielle	% de la VL
Obligations d'État étrangères	48,1
Obligations de sociétés	42,3
Obligations supranationales	3,6
Obligations fédérales	3,3
Trésorerie et placements à court terme	2,0
Autres éléments d'actif (de passif)	0,7

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2019 et 2018, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Se reporter à la note 9 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie d'investissement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 180 Queen Street West, Toronto (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de distribution avec dispense de prospectus.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., une filiale de la Corporation Financière Power, elle-même filiale de Power Corporation du Canada. La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (collectivement, les « sociétés d'assurance liées ») appartiennent à cent pour cent à Great-West Lifeco Inc., elle aussi filiale de Corporation Financière Power. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 3 juin 2019.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou prend fin. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et, par conséquent, satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de l'exercice.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Mackenzie a conclu que les fonds de placement à capital variable non cotés et les fonds négociés en bourse dans lesquels le Fonds investit ne respectent pas la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans les états de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 » de la notice annuelle du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent les profits ou les pertes latent(e)s, lié(e)s à la valeur de marché. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2019.

c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers. Des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 9. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans la notice annuelle du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Les opérations de prêts de titres sont gérées par la Banque Canadienne Impériale de Commerce (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global au poste Produit tiré du prêt de titres et constaté lorsqu'il est gagné.

La note 9 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres, le cas échéant.

f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le Fonds a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 9 résume les détails de la compensation, le cas échéant.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Devises (suite)

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers. Se reporter à la note 9 pour la valeur liquidative par titre du Fonds.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Le Fonds comptabilise les fusions de fonds selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, l'un des fonds visés par une fusion est désigné comme le fonds acquéreur et est appelé le « Fonds issu de la fusion », tandis que l'autre fonds visé par la fusion est appelé le « Fonds supprimé ». Cette désignation est fondée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et tient compte de facteurs comme le maintien des conseillers en placement, les objectifs et méthodes de placement, le type de titres en portefeuille ainsi que les frais et charges liés à la gestion du Fonds issu de la fusion.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

NOTES ANNEXES

4. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Utilisation de jugements (suite)

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Mackenzie a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur les bénéfices

Le Fonds est admissible à titre de fiducie d'investissement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds entend distribuer la totalité de son bénéfice net et une partie suffisante du montant net des gains en capital réalisés de sorte à n'être assujéti à aucun impôt sur les bénéfices autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 9 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Aucuns frais de gestion ni frais d'exploitation, autres que certains frais précis, ne sont imputés au Fonds.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur les bénéfices), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds Mackenzie, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et entrés en vigueur après la date de la notice annuelle la plus récente, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date de la notice annuelle la plus récente.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2019 et 2018 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 9.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2019, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). En outre, le Fonds maintient des positions de trésorerie et de placements à court terme suffisantes pour assurer une liquidité adéquate. Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, fluctue en raison de variations des taux de change. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de change, si une telle exposition s'applique et est considérable.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie n'exposent pas le Fonds à des niveaux élevés de risque de taux d'intérêt. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, si une telle exposition s'applique et est considérable.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, sans limites, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure. La note 9 résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix, si une telle exposition s'applique et est considérable.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 9 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Toutes les opérations sur titres cotés sont effectuées par des courtiers approuvés. Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière.

Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 9 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

FONDS D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES (CLI)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2019

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution 27 novembre 2015

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries distribuées par Services d'investissement Quadrus Ltée (255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1; 1-888-532-3322; www.gammedefondsqadrus.com)

Services d'investissement Quadrus Ltée (« Quadrus ») est le principal distributeur des séries de titres indiquées ci-dessous :

Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds affiliés et à certains investisseurs institutionnels relativement à des ententes de fonds de fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration	Valeur liquidative par titre (\$)	
				31 mars 2019	31 mars 2018
Série R	7 décembre 2015	—*	—*	10,29	10,27

* Sans objet.

b) Placements détenus par Mackenzie et des sociétés affiliées

Au 31 mars 2019, d'autres fonds gérés par Mackenzie détenaient un placement de 97 269 \$ (86 772 \$ en 2018) dans le Fonds.

c) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital de 1 970 \$ qui peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Aucune perte autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

d) Prêt de titres

Aux 31 mars 2019 et 2018, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

e) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Aux 31 mars 2019 et 2018, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

f) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise un revenu d'intérêts ainsi qu'un potentiel de croissance du capital en investissant principalement dans des titres à revenu fixe émis par des gouvernements, des sociétés et des organismes internationaux situés n'importe où dans le monde.

FONDS D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES (CLI)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2019

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

f) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Le tableau ci-après indique les devises dans lesquelles le Fonds avait une exposition importante à la clôture de la période, en dollars canadiens, y compris le montant en capital sous-jacent de tout instrument dérivé. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les intérêts courus et les dividendes à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

31 mars 2019				
Devise	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)
Dollar américain	29 711	22	—	29 733
Euro	28 919	(20)	—	28 899
Yen japonais	16 413	3 519	—	19 932
Livre sterling	9 759	92	—	9 851
Dollar australien	707	12	—	719
Total	85 509	3 625	—	89 134
% de l'actif net	87,9	3,7	—	91,6

31 mars 2018				
Devise	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)
Dollar américain	31 540	9	—	31 549
Euro	28 692	37	—	28 729
Yen japonais	17 139	1 865	—	19 004
Livre sterling	3 493	27	—	3 520
Dollar australien	706	13	—	719
Total	81 570	1 951	—	83 521
% de l'actif net	94,0	2,2	—	96,2

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

Au 31 mars 2019, si le dollar canadien avait connu une hausse ou une baisse de 5 % relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 4 457 \$ ou 4,6 % du total de l'actif net (4 176 \$ ou 4,8 % en 2018). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

FONDS D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES (CLI)

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2019

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

f) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations selon la durée jusqu'à l'échéance.

	31 mars 2019	31 mars 2018
Obligations	(\$)	(\$)
Moins de 1 an	3 200	8 797
1 an à 5 ans	42 089	23 895
5 ans à 10 ans	15 455	25 817
Plus de 10 ans	29 245	25 955
Total	89 989	84 464

Au 31 mars 2019, si les taux d'intérêt en vigueur avaient connu une hausse ou une baisse de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 5 479 \$ ou 5,6 % du total de l'actif net (5 610 \$ ou 6,5 % en 2018). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

iv. Autre risque de prix

Aux 31 mars 2019 et 2018, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de prix.

v. Risque de crédit

Pour ce Fonds, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 31 mars 2019 était de 11,0 % de l'actif net du Fonds (16,7 % en 2018).

Aux 31 mars 2019 et 2018, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

	31 mars 2019	31 mars 2018
Note des obligations*	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	16,4	24,3
AA	14,6	8,3
A	41,4	37,3
BBB	20,1	20,1
Inférieure à BBB	—	4,5
Sans note	—	2,8
Total	92,5	97,3

* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

NOTES ANNEXES

9. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

g) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur suivante :

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

	31 mars 2019				31 mars 2018			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	89 989	–	89 989	–	84 464	–	84 464
Total	–	89 989	–	89 989	–	84 464	–	84 464

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert important n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés.

h) Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de la période précédente ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.